



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Bourse à l'écriture 2018

**Le Canton de Vaud, par son Service des affaires culturelles (SERAC), met à nouveau au concours sa «Bourse à l'écriture» dotée d'une somme de 15'000 francs et destinée à des écrivains ou écrivaines qui se trouvent dans une phase d'élaboration d'un projet d'écriture ou à une étape décisive de leur travail. Cette aide s'inscrit dans le cadre de la politique du livre menée par le canton.**

Ces onze dernières années, le Canton de Vaud a attribué une bourse à l'écriture respectivement à Sandra Korol, Frédéric Vallotton, Marie-Jeanne Urech, Olivier Sillig, Nicolas Verdan, Jean-François Sonnay, Jil Silberstein, Anne-Frédérique Rochat, Isabelle Aeschlimann, Antoine Jaquier, Annik Mahaim et Anne-Sophie Subilia. Cette bourse a pour vocation de venir compléter les aides occasionnelles directes octroyées à des écrivains ou écrivaines vaudois et les soutiens réguliers à l'édition d'oeuvres littéraires. Dotée d'un montant de 15'000 francs et prélevée sur le fonds dont dispose la Commission cantonale des activités culturelles - sous-commission «littérature» - sur l'exercice 2018, la bourse est destinée à des écrivains ou écrivaines qui se trouvent dans la phase d'élaboration d'un projet d'écriture ou à une étape décisive de leur travail.

Seuls peuvent prétendre à la bourse les écrivaines ou écrivains vaudois ou les écrivaines ou écrivains étrangers établis et travaillant dans le canton de Vaud depuis au moins cinq ans et ayant publié au moins un ouvrage (sont exclus: l'auto-édition ou l'édition à compte d'auteur) dans les domaines suivants: roman, nouvelles, essais, poésie et théâtre.

Les personnes intéressées doivent déposer leur dossier de candidature au travers du

Portail des prestations en ligne de l'Etat de Vaud ([www.vd.ch](http://www.vd.ch)). Le dossier doit obligatoirement contenir: une lettre de motivation, une description détaillée du projet d'écriture ainsi qu'un plan de travail, un budget, un CV et une bibliographie.

Pour davantage d'information, merci de contacter le SERAC au 021 316 07 43, via [vaudculture@vd.ch](mailto:vaudculture@vd.ch) ou consulter le site internet du service sur la page:

[www.vd.ch/themes/culture/aides-et-soutiens/bourses/](http://www.vd.ch/themes/culture/aides-et-soutiens/bourses/).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 28 février 2018

DFJC, Nicolas Gyger, adjoint de la cheffe de service, Service des affaires culturelles, 021 316 07 44